



2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2016

REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE

N° 2016/O2/062

**REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Christelle COMBETTE
Au nom du groupe «LE RASSEMBLEMENT»**

OBJET : Equipements du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC) – point sur les engagements financiers de la CTC.

Madame la Conseillère,

Il est difficile de répondre en quelques minutes à une question d'une telle densité et je vous invite d'ores et déjà à une discussion ultérieure car je partage votre analyse, votre inquiétude et votre volonté d'avancer sur ce dossier et plus largement sur celui de la politique de la jeunesse car vous l'avez dit, c'est une priorité pour la majorité territoriale.

Votre question est terrible pour le passé, le constat que vous avez dressé est certes sans appel mais, sans chercher à fuir nos responsabilités, il ne peut pas nous être imputable. Nous héritons d'une situation qui est extrêmement difficile sur tous les plans et nous essayons de remettre les choses sur les rails, là comme ailleurs.

Premièrement, je ferais une remarque d'ordre institutionnel : avec la création de la collectivité de Corse au 1^{er} janvier 2018, il faudra faire évoluer la forme juridique du centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC) qui ne sera plus adaptée à une seule collectivité.

Deuxièmement, les retards qui ont été pris en 2013, 2014 et 2015 ont été soldés.

Troisièmement, nous sommes destinataires effectivement d'une demande relative à l'étanchéité des toitures pour un coût total de l'opération qui s'élève à 288 200 € TTC et la part de la Collectivité territoriale de Corse sera de 104 800 €.

Nous allons instruire et donner une réponse favorable à cette demande et ce, d'autant mieux que la Collectivité territoriale de Corse a vocation à récupérer ce patrimoine immobilier et que donc elle n'a pas intérêt à le laisser se dégrader.

Plus globalement, vous avez souligné la visite de la mission l'Association Nationale de Développement des Equipements Sportifs (ANDES), qui, je vous le rappelle, fait suite à une demande que j'avais adressée, le 5 mai dernier à Bastia, à M. Thierry Braillard, le secrétaire d'Etat en charge du sport, venu en Corse à l'occasion de la commémoration de la catastrophe de Furiani.

Nous avons en effet, tenu une réunion à la préfecture de Corse, en présence des associations sportives, et j'ai eu l'occasion, comme d'autres, de pointer le retard infrastructurel de la Corse en matière de création et d'entretien des infrastructures sportives.

Il m'avait donné une réponse favorable sur le principe d'un financement exceptionnel dont on ne connaît pas encore le montant. Sur ce sujet, la mission n'a pas été diserte. Il nous a été répondu qu'il n'était pas de son ressort de proposer un financement.

Nous avons reçu, le Président de l'Assemblée et moi-même séparément, le Président et le directeur de l'Association Nationale de Développement des Equipements Sportifs (ANDES).

Lors de cette visite, j'ai demandé à ce que soit mentionné dans le rapport de la mission, que les CREPS (restés à l'Etat) bénéficiaient d'une ligne budgétaire spécifique au Centre National de Développement du Sport (CNDS), pour accompagner leurs travaux de rénovation et la construction d'éventuelles nouvelles infrastructures.

Dès lors, par parallélisme des formes, j'ai souhaité que l'actuel CSJC, ancien CREPS de Corse, puisse bénéficier de cette même ligne budgétaire.

Nous sommes, le Président Monsieur Biancamaria et moi-même, sur cette question-là, bien évidemment sur la même longueur d'onde. Je ne doute pas que vous partagiez notre volonté de faire avancer ce dossier comme l'ensemble de la question. C'est un chantier qui est devant nous, nous allons nous y engager ensemble sans compter dans les semaines à venir.

Je vous remercie.